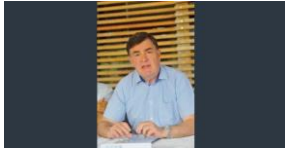


## Les patrons s'inquiètent de nouvelles menaces sur les niches fiscales (LE JIR 21.02.2014)



Jean-Pierre Philibert, président de la Fedom, sera extrêmement vigilant sur les économies budgétaires envisagées par le gouvernement (photo d'archives).

La préparation du prochain projet de loi de finances inquiète d'ores et déjà les patrons ultra-marins qui craignent de nouvelles coupes sombres dans les dépenses fiscales.

Finances

53 milliards d'euros d'économies à réaliser entre 2015 et 2017. C'est ce qu'a annoncé le chef de l'Etat lors de ses vœux aux Français, au détour de l'année 2013.

Comment y arriver ? Sur la forme, une "nouvelle méthode" va être mise en place : des lettres de cadrage fixant des objectifs à chaque ministère pour les trois années à venir seront publiées en avril.

Tous les ministères doivent participer à ce vaste plan d'économies, et vont donc continuer à se serrer la ceinture.

Le temps du rabet et des coupes "aveugles" dans les dépenses est révolu, a assuré François Hollande. Ce sont des "réformes structurelles" et une "redéfinition complète des missions et de l'organisation de l'Etat" qui ont été promises. Insuffisant pour rassurer les acteurs économiques ultramarins qui s'inquiètent de nouvelles menaces sur les dépenses fiscales en faveur de l'outre-mer.

Celles-ci sont régulièrement dans la ligne de mire de Bercy qui peut s'appuyer aussi sur le dernier rapport de la Cour des comptes. Les dépenses fiscales outre-mer coûtent 5 milliards d'euros par an, d'après Victorin Lurel.

Selon les pistes d'économies envisagées, des bruits courent sur la suppression du dispositif de la TVA NPR (non perçue récupérable), une nouvelle dégressivité des exonérations de charges, sans oublier une remise en cause de la défiscalisation dans l'immobilier (hors logement social)... Mais pour le moment, difficile d'y voir plus clair.

### **marges de manœuvre réduites**

C'est d'ailleurs ce que regrette la Fedom (la Fédération des entreprises des Dom), laquelle représente à Paris les patrons ultramarins. Elle reproche au gouvernement d'entretenir un certain "brouillard médiatique" dans ce qui ressemble à des "effets d'annonce" soufflant le chaud et le froid sur l'avenir des dispositifs outre-mer. La réaction de la Fedom, qui a rencontré le ministre des Outre-mer récemment, ne s'est pas fait attendre. "Nous serons extrêmement attentifs à ce que les entreprises ultramarines ne représentent pas la seule variable d'ajustement des économies budgétaires à réaliser", soutient Jean-Pierre Philibert.

"Coups de rabet sur la défisc, sur l'IS, baisse des exonérations sur le bonus Cospar, abattements fiscaux modifiés, à chaque fois les entreprises ont fait des efforts", rappelle le président de la Fedom, qui attend plutôt des réponses positives sur les baisses de charges aux entreprises promises par le chef de l'Etat. "François Hollande a pris des engagements forts, qu'il les tiennent". Voilà tout l'enjeu du volet outre-mer du Pacte de responsabilité sur lequel Victorin Lurel doit travailler. Les consultations, notamment avec les parlementaires domiens, ont débuté. La Fedom, qui organise le 26 février son assemblée générale, attend la remontée des propositions des divers territoires qu'elle représente avant d'engager plus avant la phase de concertation avec le ministre.

Mais quelles sont les réelles marges de manœuvres de Victorin Lurel dans la quête d'économies budgétaires de l'Etat ? La baisse des charges aux entreprises est-elle possible ou s'agira-t-il plutôt d'un redéploiement de la dépense fiscale ? La lettre de cadrage du ministère des Dom le dira.

En attendant, le président de la Fedom compte rappeler à Victorin Lurel combien l'Outre-mer a souffert de la crise. Jean-Pierre Philibert va demander à l'Etat un effort tout particulier pour les secteurs du BTP et du tourisme.

Notamment sur l'aménagement de la défiscalisation immobilière (Dufлот Dom), pour permettre au bâtiment réunionnais de se relever.

*T.L.*